

ORIGINAL an: 113
zur Kenntnisnahme an: 110/112

WK.

T é l é g r a m m e .

New York, 6.9.46. 18.01

Politique,

B e r n e .

Numéro 91. Pour Conseiller fédéral Petitpierre.

Ai vu ce matin Lie pour lui communiquer surtout contenu votre télégramme Numéro 123, il déclara clairement que négociations de Genève ne pourront à son avis pas aboutir car divergences sur le fond sont trop grandes. Projet suisse remis à Moderov ne donnerait pas assez de sécurité à ONU pour utiliser ARIANA. A son avis reste alternative suivante:

1. Il communiquerait à assemblée que ONU pourrait utiliser Ariana selon conditions encore à établir avec gouvernement suisse.
 2. Suisse enverrait ici délégation pour essayer réaliser entente avec secrétariat général avant que affaire soit soumise assemblée.
- Première possibilité susceptible soulever questions au sein assemblée ce que Lie nous conseille éviter. Deuxième possibilité offrirait nouvelle chance réaliser entente. 23 septembre constituerait pas date limite car présentation affaire Ariana à assemblée pourrait être retardée dizaine de jours. Même si nouvelles négociations ne devaient pas aboutir en temps utile présence d'experts suisses jugée très utile par Lie pour l'aider à exposer état du problème à assemblée experts suisses auraient aussi possibilité exposer point de vue Suisse aux diverses délégations. Même si décidiez pas envoyer délégation pour négocier selon deuxième possibilité Lie souhaiterait vivement avoir ici un expert suisse pour l'aider à exposer problème à assemblée. Quant à projet de lettre suisse présenté à Moderov et qu'il câbla 28 août Pelt remarqua que réserve figurant dans projet convention entre Etats Unis et ONU avait trait seulement à questions immigration et que fut abandonnée plus tard. De manière générale Trygve Lie convaincu que discussions plus fructueuses si délégation suisse peut se rendre compte sur place de l'esprit régnant milieux ONU et des besoins de celle-ci.

Gygax

E . 2 3 4 1 .

7.9.46. 15h50

